



Commune de Lasne

Déclaration de politique communale Législature 2019-2024

Introduction

La législature 2018-2024 vient de commencer et un nouveau conseil s'est installé. La majorité, forte de ses 17 sièges, s'engage pour ses citoyens à respecter un programme issu des idées développées pendant la campagne électorale.

Notre priorité est de mettre, les richesses environnementales et patrimoniales de la commune et les services aux citoyens, au centre de toutes les préoccupations et du travail au quotidien. Notre volonté est de se placer dans une perspective nouvelle. Notre environnement évolue à tout point de vue et de plus en plus rapidement amenant des concepts et des idées nouvelles.

Il s'agira donc de mener à bien les projets dans un souci de développement durable en gardant bien entendu en équilibre nos finances communales.

Notre objectif reste évidemment le bien vivre ensemble voir le mieux vivre ensemble pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque citoyen. Pour y arriver, tous les apports constructifs d'où qu'ils viennent sont les bienvenus.

Notre programme comporte dès lors des innovations notamment en matière de mobilité, d'environnement, de culture et de participation citoyenne. Notre volonté d'actions s'articulera autour des axes suivants :

- **Une bonne gouvernance et une participation citoyenne ;**
- **Un cadre de vie préservé et harmonieux par la mise en place d'une stratégie en matière d'aménagement du territoire ;**
- **Des aménagements et des investissements pour l'avenir ;**
- **Une vie associative, sportive, culturelle ;**
- **L'enseignement et la jeunesse ;**
- **Les actions sociales ;**
- **La Sécurité des personnes et des biens.**

La déclaration de politique communale sera ensuite traduite en objectifs opérationnels dans un plan stratégique transversal (PST) afin de nous aider à mieux programmer la politique communale en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

Axe 1 : Une bonne gouvernance, une meilleure participation citoyenne et une démocratie représentative.

Thème 1 : Des finances saines

Notre priorité restera de maintenir une saine gestion des finances communales couplée à une pression fiscale minimale, adapter nos projets à nos moyens, alimenter et maintenir un fonds de réserve suffisant et recourir à l'emprunt de façon raisonnée.

- Notre volonté est de conserver une fiscalité avantageuse pour les Lasnois et de maintenir les niveaux de taxation parmi les plus bas de Wallonie. Nos finances sont saines et nos recettes nous permettent de financer le programme que nous nous engageons à réaliser ;
- Nous devons continuer à suivre quotidiennement les principaux postes de dépenses ordinaires (frais de personnel, frais de fonctionnement, dotations, ...), maîtriser leur évolution, optimiser la recherche de subsides, maîtriser et gérer activement la dette communale (8,95%).

Thème 2 : Une administration performante et proche des citoyens

Etre une administration communale qui offre un service public efficace et efficient en poursuivant l'optimisation de l'accueil au sein des services communaux, en y développant des outils pour améliorer encore l'accès à l'information et simplifier les démarches administratives.

- Rendre plus accessibles les procédures administratives grâce à de nouveaux outils numériques comme « e-guichet » sans omettre une bonne accessibilité des services au public pour toutes les autres démarches ;
- Optimiser la gestion des ressources humaines en recherchant des mesures propres à améliorer la gestion des ressources humaines et l'organisation des services ;
- Maintenir et développer la communication vers les citoyens par l'utilisation des réseaux sociaux, d'applications, de newsletters, par le bulletin communal et le site internet.

Thème 3 : Une meilleure participation citoyenne

Nous devons intensifier la communication et l'information de la commune vers les citoyens ainsi que des citoyens vers la commune.

- Mettre en place une plateforme web dédiée à la participation citoyenne ;
- Permettre au citoyen de porter un projet de leur choix en collaboration avec la commune en prévoyant un budget communal participatif ;
- Multiplier les rendez-vous citoyens et aborder des thèmes qui nous préoccupent ;
- Organiser des consultations citoyennes pour informer ou demander l'avis du citoyen par rapport à des projets d'aménagement du territoire, d'urbanisme ou d'intérêt général ;
- Et pourquoi pas, la publicité des séances du conseil communal en proposant aux citoyens de suivre en direct les réunions via les réseaux sociaux.

Thème 4 : Une démocratie participative

Nous renouvèlerons et/ou créerons des commissions réunissant élus et/ou citoyens dont l'efficacité n'est plus à prouver. Ces commissions démocratiques permettent d'échanger sur diverses thématiques, de s'exprimer sur les dossiers majeurs que le collège et le conseil sont amenés à gérer et à développer.

Nous renouvèlerons :

- La CCATM (commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité) ;
- Le CCCA (conseil consultatif communal des aînés) ;
- Le CCE (conseil communal des enfants).

Nous créerons 5 commissions communales réservées aux élus sur les thématiques suivantes :

- Aménagement du territoire, urbanisme et mobilité ;
- Finances, investissements et patrimoine ;
- Numérique et participation citoyenne ;
- Développement durable, environnement et énergie ;
- Affaires générales (sport, enseignement, culture, social, logement, jeunesse, associatif, handicapté ...).

Nous créerons également deux nouvelles commissions consultatives, une commission agriculture et un conseil consultatif des jeunes.

Nous continuerons à développer et à soutenir les actions menées par le PCDN (plan communal de développement de la nature).

Axe 2 : Un cadre de vie préservé et harmonieux.

Thème 1 : Aménagement du territoire et urbanisme

Notre priorité restera de défendre et de maintenir le caractère villageois, semi-rural et verdoyant de notre commune.

En 2018, nous étions à Lasne 14.236 habitants. Selon les études et les perspectives démographiques, nous serons 15.143 habitants en 2035 (+907). Cela correspond à 5.435 ménages en 2018 et correspondra à 6125 ménages en 2035 (+690). Nous aurons donc besoin de créer des nouveaux logements. On parle de saturation du foncier de certaines communes du BW. A Lasne, nous sommes loin du compte car selon les études sur l'évolution démographique, les profils de population/ménages et l'étude sur les logements, le délai de saturation à Lasne pour les zones d'habitat, d'habitat à caractère rural et les ZACC est de 72 ans (57 ans pour le BW).

Cependant, nous devons rester vigilants et attentifs à la pression immobilière et veiller à un aménagement du territoire maîtrisé des zones encore urbanisables, conformément au Guide Communal d'Urbanisme (GCU), à notre schéma de structure, au PPA du centre de Lasne et SOL communaux.

Nous devons également répondre à une nouvelle demande de logements adaptés à la population vieillissante et aux jeunes qui cherchent un logement à prix abordable dans leur commune.

Pour ce faire, nous proposons :

- d'accompagner et d'encadrer tout projet d'urbanisme en veillant à l'intégrer dans son environnement bâti ou non-bâti en s'appuyant sur les indications du Guide Communal d'Urbanisme (GCU) ;
- de finaliser l'élaboration des Schémas d'Orientation Local (SOL) en cours d'élaboration (Beaumont, Anogrune) ;
- de rechercher des solutions pour favoriser l'accès au logement pour nos jeunes (création de logements acquisitifs, quartier jeunes) ;
- de développer le logement public ou l'aide au logement par la mise en œuvre d'une politique d'accès au logement pour tous (exemples : habitat kangourou ou type maisons Abbeyfield) ;
- de favoriser la construction de maisons passives et zéro énergie en accord avec les indications du GCU.

Thème 2 : Transition écologique et environnement

Nous devons mener une politique environnementale ambitieuse intégrant sous ces différents aspects la gestion des déchets, la préservation de la biodiversité, la transition énergétique, la protection des eaux, le juste équilibre agriculture-environnement.

- Favoriser la diminution des déchets et mise en place d'une collecte des ordures ménagères fermentescibles ;
- Mener en parallèle des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et aux bonnes pratiques en matière de déchets, telles que le tri, le compostage, etc.
- Faire de Lasne une commune « zéro plastique », en luttant tout particulièrement contre le plastique à usage unique ;
- Lutter contre les incivilités environnementales ;
- Intensifier la collecte des déchets verts ;
- Poursuivre l'octroi des différentes primes communales ;
- Maintenir le suivi et la gestion des consommations énergétiques des infrastructures communales, réaliser un cadastre énergétique de tous les bâtiments et améliorer l'efficacité énergétique de ces derniers ;
- Accroître les actions de sensibilisation à l'attention des particuliers et des entreprises de jardin en matière de biodiversité et de lutte contre l'usage des pesticides ;
- Encourager les initiatives citoyennes en matière d'environnement (potagers collectifs, ruches, permaculture...) ;
- Mettre en place une structure locale afin de renforcer le dialogue entre nos agriculteurs et les habitants pour une meilleure compréhension mutuelle sur les méthodes et activités agricoles (organisation du travail, calendrier des tâches et utilisation des produits phytosanitaires) ;
- Assurer les bonnes relations et la bonne collaboration entre la commune de Lasne et les agriculteurs ;
- Favoriser la promotion des produits locaux via le circuit court ;
- Rechercher et mettre en œuvre des solutions pour le contrôle et la systématisation des raccordements aux égouts pour une meilleure protection des eaux ;
- Poursuivre les initiatives prises en matière de lutte contre les inondations ;
- Sensibiliser les enfants aux différents défis environnementaux ;
- S'engager solidairement avec les citoyens en faveur de la réduction des gaz à effets de serre (convention des maires) ;
- Continuer notre politique « zéro phyto » pour l'entretien de nos espaces verts et nos cimetières ;
- Renforcer la sensibilisation des citoyens à la cause du bien-être animal.

Thème 3 : Mobilité

De par sa situation géographique, Lasne est enclavé au milieu de communes qui permettent de rejoindre les grands axes ou qui possèdent des gares ferrovières. Nous voulons donc trouver des modes de déplacements alternatifs et apporter des solutions modernes pour une meilleure mobilité. Pour ce faire, nous réaliserons un nouveau PCM (plan communal de mobilité) afin d'établir un diagnostic de la mobilité dans Lasne. La mobilité de demain sera axée sur différents modes de déplacements et proposera des alternatives à la voiture (à pied, à vélo, en navettes, en bus, en train,...) en y intégrant la problématique des PMR.

Pour ce faire, nous devons :

- Investir significativement dans la création et l'amélioration des trottoirs et pistes cyclables (route de Genval, route des Marnières, rue de Fichermont, chemin de Camuselle, route de Beaumont, rue d'Anogrune, route de l'Etat à Maransart) ;
- Promouvoir le réseau de sentiers existants permettant de rejoindre les écoles, centres sportifs, centres de village ;
- Mettre en place un service local de navettes à la demande vers les gares et les écoles via une application smartphone ou une plateforme web ;
- Participer au projet de vélo à partager de la commune de La Hulpe afin d'offrir une alternative aux déplacements dans la zone de la Mazerine ;
- Améliorer la mobilité douce et sa mise en adéquation avec l'arrivée prochaine du RER.

Axe 3 : Des aménagements et investissements pour l'avenir.

Nous continuerons comme nous l'avons fait durant la dernière législature à investir dans l'égouttage, la rénovation des voiries, des trottoirs et des pistes cyclables, la rénovation et l'entretien de nos bâtiments.

Nous désirons également acquérir différents terrains pour y développer des projets à vocation culturels, sportifs et de logements.

Nous investirons aussi dans l'entretien et l'embellissement des espaces publics.

Thème 1 : Les projets d'aménagements

- Redéfinir et embellir le centre du village, le rendre plus convivial et attractif en réaménageant les espaces réservés aux piétons, au parking, à la voirie et aux espaces publics dans le respect de la législation PMR ;

- Valoriser et rénover les anciennes gares vicinales de Lasne et de Maransart et y développer une activité locale ;
- Favoriser l'implantation d'une surface d'alimentation de proximité au centre du village suite à l'acquisition par la commune d'une maison et d'un terrain ;
- Maintenir la politique de réfection des voiries (rue des Saules, route de Renipont, rue d'Anogrune, route de Beaumont) ;
- Poursuivre le programme d'égouttage (chemin d'Odrimont partie haute, chemin des Garmilles, chemin de Moriensart, chemin de Ransbeck, route de Beaumont) ;
- Aménagement d'un rond-point au croisement avec la rue du Champ de Bataille ;
- Réaliser des aménagements de sécurité sur diverses voiries communales ;
- Finaliser les aménagements de nos infrastructures sportives ;
- Créer une piste de santé au centre sportif de Maransart ;
- Entretien des bâtiments communaux et réaliser des travaux dont l'objectif sera d'augmenter les performances énergétiques et donc la réduction des consommations ;
- Continuer la restauration du petit patrimoine populaire ;
- Construction de 3 logements de transit Route de Genval ;
- Construction d'un logement d'urgence et d'un local archives Route de Genval.

Thème 2 : Les projets d'investissements immobiliers

- Acquisition du terrain du centre sportif de Lasne après l'étude de la faisabilité d'une reconduction du bail emphytéotique ;
- Acquisition d'un terrain pour y développer un pôle culturel ;
- Acquisition du parking au centre de Lasne pour y réaliser un parking paysager ;
- Acquisition par un échange de terrain de la gare vicinale de Lasne ;

Axe 4 : Une vie associative, sportive, culturelle

Nous disposons dans notre commune de très nombreuses associations actives dans des domaines tels que le sport, la culture, les aînés, la jeunesse, l'humanitaire, le jumelage. De nombreux bénévoles œuvrent toute l'année afin que les citoyens de tout âge puissent se retrouver et partager ensemble leur activité ou passion commune. Nous désirons prolonger les actions entreprises en matière de sports et développer des idées nouvelles pour rassembler les citoyens autour de projets innovants.

- Organiser des journées découvertes pour la promotion des clubs et associations diverses ;
- Etoffer l'offre des activités sportives ;

- Encourager et développer les activités sportives et récréatives à destination des seniors ;
- Soutenir les clubs sportifs, notamment ceux qui accueillent et encadrent nos enfants, ainsi que ceux dont les efforts et les résultats rehaussent l'image de notre commune ;
- Améliorer le service de réservation des salles et du matériel de fêtes avec un système de réservations en ligne ;
- Revoir le règlement d'occupation des salles ainsi que les subsides en faveur des diverses associations ;
- Poursuivre l'organisation et/ou notre soutien aux évènements sportifs et culturels qui se déroulent sur notre commune : les Boucles de Lasne, le tournoi interscolaire de football, le cross interscolaire, les 10Km de Lasne, la journée vélo de l'ACIL, la balade Art Lasne, la biennale de la sculpture, le festival musical, les expositions des artistes lasnois, les journées du patrimoine, la foire du verre, les formidables lasnois, le carnaval des enfants, ... ;
- Offrir une meilleure visibilité à la Bibliothèque Edgar P. Jacobs et à la ludothèque ;
- Mettre en valeur et soutenir notre école de Musique ;
- Renforcer l'ouverture de Lasne à la culture et à l'art afin de favoriser leur accessibilité au plus grand nombre ;
- Favoriser l'intégration d'oeuvres d'art sur les espaces publics ;
- Etudier un projet de pôle permettant d'accueillir dans un lieu adapté et permanent toutes les activités culturelles et artistiques existantes et futures (bibliothèque, ludothèque, école des arts, salles polyvalentes, salle de spectacles, ...) ;
- Créer un événement qui permettrait aux musiciens lasnois de se faire connaître ;
- Améliorer et développer l'information culturelle, mise en réseau des différents acteurs communaux ou extérieurs et création d'un agenda culturel interactif pour une meilleure visibilité de l'offre ;
- Soutenir et encourager les initiatives locales en matière de folklore et fêtes villageoises comme la braderie, les kermesses ;
- Poursuivre le subside aide humanitaire et développer la plateforme associative Lasnoise ;
- Soutenir et encourager le commerce local en concertation avec l'association des commerçants.

Axe 5 : L'enseignement et la jeunesse

Des écoles citoyennes : Lasne compte 9 établissements scolaires dont 3 communaux. Nos écoles communales accueillent près de 800 élèves. Nous adhérons au pacte d'excellence et entrerons dès septembre 2019 dans le plan de pilotage.

Nous veillerons à l'appropriation dans nos établissements des objectifs repris dans le Pacte pour un enseignement d'excellence dans la mesure des spécificités de chaque école.

Des pratiques pédagogiques innovantes seront renforcées. Dès à présent, nous visons l'intégration de chaque enfant et notamment des enfants à besoins spécifiques.

Nous continuerons à soutenir les écoles de tous réseaux confondus par notre soutien financier aux associations de parents et par l'octroi des avantages sociaux. Nous apporterons encore notre aide logistique et matérielle pour les fêtes d'écoles et pour les mouvements de jeunesse.

- Maintenir un enseignement communal de haut niveau dans un environnement et des installations de qualité ;
- Entretenir les infrastructures scolaires existantes ;
- Renforcer l'apprentissage des langues (néerlandais et anglais) dès la 2^{ème} maternelle ;
- Développer et soutenir l'apprentissage de l'informatique ;
- Continuer à offrir un accueil aux enfants de 18 à 36 mois dans notre préguardiennat « Les Marmousets » ;
- Poursuivre l'organisation du Conseil communal des enfants et contribuer à l'éducation citoyenne ;
- Créer un nouveau jumelage avec une ville de Flandre afin de compléter et d'améliorer l'apprentissage du néerlandais de nos jeunes aux travers d'échanges ;
- Organiser un cycle de conférences à l'attention des parents, des jeunes et des enseignants ;
- Organiser des activités variées pour les jeunes du secondaire durant les jours blancs et certaines vacances scolaires ;
- Créer des lieux de rencontres adultes-enfants comme une plaine de jeux ou un terrain multi-jeux pour en faire un lieu convivial d'échanges ;
- Continuer le carnaval des enfants ;
- Soutenir au niveau de la logistique les trois unités scouts présentes dans notre commune ;
- Continuer à investir dans les actions jeunesse comme les plaines de vacances, l'opération été solidaire, les ateliers jobs et CV's ;
- Organiser et dispenser des formations jeunesse sur des sujets divers et variés comme le baby-sitting, le codage, le secourisme ;
- Mettre sur pied un conseil consultatif des jeunes dont la mission sera de définir des actions, des projets et des activités en fonction de leurs besoins et idées ;
- Offrir un stage de conduite aux jeunes conducteurs et renforcer la prévention en matière de sécurité routière.

Axe 6 : Actions sociales

Nous voulons garantir la continuité des actions en matière sociale engagées par la commune et le CPAS avec un accent particulier sur l'adoption de mesures destinées aux aînés et accroître les synergies entre les 2 institutions.

- Poursuivre les divers services assurés aux bénéficiaires : consultations psychologiques, gestion budgétaire, constitution de garanties locatives, logements sociaux ;
- Maintenir les services assurés pour toute la population : permanence pensions et gestion des demandes de pension, accompagnement à la réinsertion professionnelle et partenariat avec la Maison de l'Emploi, rencontre des besoins en matière de crèches, consultations O.N.E, conseils juridiques ;
- Aider les aînés à demeurer à domicile : repas et coiffure à domicile, déplacements vers les hôpitaux, médecins, pharmaciens, cours de gymnastique, courses pour personne seule sans voiture, constitution de dossiers pour l'obtention de la subvention provinciale permettant d'adapter le logement ;
- Rechercher un partenariat avec les communes voisines pour la réalisation d'une maison de repos pluri-communales ;
- Assurer l'accueil et l'hébergement des réfugiés conformément à la législation fédérale.

Axe 7 : La Sécurité des personnes et des biens.

L'amélioration permanente de la sécurité des personnes et des biens est une priorité. Nous souhaitons accroître la présence policière dans nos rues.

- Développer le réseau des caméras de surveillance en garantissant la protection de la vie privée ;
- Encourager les initiatives citoyennes en matière de Partenariat Local de Prévention (PLP) avec les services de police ;
- Accentuer la prévention en matière de délinquances par les agents de quartiers ;
- Améliorer le réseau de radars préventifs et répressifs par le placement de mats et boîtiers complémentaires.

Conclusion

En guise de conclusion, nous avons la volonté de travailler pour le bien commun, avec tous les partis politiques représentés au sein du Conseil communal parce que finalement, « le pouvoir communal est celui de l'intelligence collective » (V. Palermo – Bourgmestre de Perulwez).

Et nous devons prendre conscience que le « mandataire local ne travaille pas que pour le citoyen mais aussi pour les générations futures » (M. Stassen – Bourgmestre de Plombières).